



Communiqué de presse
Paris, le 22 septembre 2025

Sapiendo décrypte la retraite progressive à partir de 60 ans : opportunité ou risque pour les revenus ?

La RHtech Sapiendo, spécialiste du conseil retraite, analyse l'abaissement de l'âge d'accès à la retraite progressive à 60 ans, et réalise des simulations chiffrées pour évaluer l'impact les conséquences sur les revenus immédiats et les pensions de retraite définitives.

Valérie Batigne, fondatrice et dirigeante de Sapiendo, explique : « *L'abaissement de l'âge d'accès à la retraite progressive à 60 ans est un signal fort envoyé à tous celles et ceux qui souhaitent aménager leur fin de carrière. Ce scénario de fin de carrière, déjà assoupli par la réforme des retraites de 2023, permet encore plus d'atténuer les effets du recul de l'âge légal. Il devient toutefois plus que jamais indispensable de réaliser des projections chiffrées, pour estimer l'impact financier sur les revenus en période de retraite progressive et la pension définitive.* »

Un dispositif accessible pour tous dès 60 ans à partir du 1er septembre 2025

Jusqu'alors réservé aux assurés ayant atteint l'âge légal de départ moins de 2 ans (soit 62 ans pour les générations nées à partir de 1968), ce dispositif de transition en douceur est désormais ouvert à tous, dès 60 ans, quelle que soit l'année de naissance.

Les anciennes conditions pour en bénéficier restent identiques :

- Justifier de 150 trimestres validés tous régimes confondus,
- Avoir une activité à temps partiel ou une réduction d'activité dans certaines limites¹.

Cette nouvelle disposition qui consiste donc à partir à 60 ans s'adresse à l'ensemble des catégories d'actifs (salariés du privé, agricoles, professions libérales, avocats, fonctionnaires...), et inclut également les régimes complémentaires tels que l'Agirc-Arrco pour les salariés du privé.

Mais tout le monde peut-il se le permettre ? (voir les simulations)

Faire le choix de la retraite progressive dès 60 ans n'est pas sans incidence financière, à la fois sur les revenus immédiats et sur le montant de retraite définitive. Pour éclairer ces choix, les experts Sapiendo ont réalisé des simulations chiffrées pour illustrer en les impacts financiers de ce dispositif sur différents profils de bénéficiaires.

Pour illustrer nos simulations, nous avons pris l'hypothèse d'une personne salariée née en 1968, ayant commencé à travailler à l'âge de 21 ans (1989) et validé 156 trimestres à l'âge de 60 ans. Son salaire en 2025 est de 33 502 € (salaire moyen en France) net hors prélèvement d'impôt à la source. Les calculs liés à la retraite progressive se basent sur un temps de travail de 40% (fraction plancher).

¹ Pour les salariés et les fonctionnaires, la réduction d'activité est liée au temps de travail. Pour les indépendants, libéraux et exploitants agricoles, elle est liée au revenu.

1^{ERE} HYPOTHESE : pas de retraite progressive

Période d'activité (sans retraite progressive)				Retraite définitive
60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	À partir de 64 ans
32 517 € net	32 517 € net	32 517 € net	32 517 € net	22 025 € net
Revenu d'activité				Pension de retraite définitive

2^E HYPOTHESE : une retraite progressive entre 62 et 64 ans (2 ans)

Période d'activité		Période de retraite progressive		Retraite définitive
60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	À partir de 64 ans
32 517 € net	32 517 € net	13 007 € net	+ 11 005 € net	21 146 € net
Revenu d'activité		= 24 012 € net		Pension de retraite définitive
Revenu d'activité (40%) + Fraction de retraite (60%) = Revenu total				

3^E HYPOTHESE : une retraite progressive de 60 à 64 ans (4 ans)

Période de retraite progressive				Retraite définitive
60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	À partir de 64 ans
13 007 € net	+	8 999 € net	=	22 006 € net
Revenu d'activité (40%)	Fraction de retraite (60%)	Revenu total		Pension de retraite définitive

Il faut distinguer deux types d'impacts financiers :

1. Un impact financier pendant la période de retraite progressive

Pendant cette période, la perte de revenus liée à la retraite progressive est d'autant plus importante que :

- Cette période commence tôt : plus elle commence tôt, plus le montant de retraite progressive est susceptible d'être affecté d'une décote importante,
- Le pourcentage d'activité est faible,
- Cette période dure longtemps.

2. Un impact sur la retraite définitive

Quelques repères :

- la période de retraite progressive permet de continuer à valider des trimestres et générer des points de retraite complémentaire sur la base de la rémunération de l'activité à temps partiel.
- La rémunération de l'activité à temps partiel étant plus faible que celle de l'activité à temps plein, les droits générés sont plus faibles.... A moins que l'employeur accepte de surcoter sur la base d'un temps complet.

- L'impact sur la retraite définitive est donc lui aussi variable en fonction de la durée de la période de retraite progressive, du % du temps partiel et de l'existence d'une surcotation ou pas.
- L'impact sur la retraite définitive sera définitif et durera toute la durée de perception de la retraite (en moyenne 25 ans).

Ces chiffres illustrent l'importance de réaliser des projections en amont pour anticiper non seulement ses revenus durant la période de retraite progressive, mais aussi sa pension définitive à l'issue de cette dernière.

Mais dans quel mesure l'employeur peut-il refuser ?

Avant la réforme de 2023

Le salarié à temps plein ne pouvait bénéficier de la retraite progressive sans l'accord explicite de son employeur.

Depuis la réforme de 2023

La charge de la preuve est inversée. En d'autres termes, la demande est réputée acceptée si l'employeur ne répond pas dans un délai de 2 mois. En cas de refus, l'employeur doit motiver sa décision en démontrant que le temps partiel demandé est « incompatible avec l'activité économique de l'entreprise ».

Après transposition de l'ANI

L'Ani renforce encore les critères de refus. L'employeur devra justifier le refus en rendant compte notamment des conséquences sur la continuité du service ou de l'activité de l'entreprise et, si la réduction de temps de travail exige un recrutement, des tensions objectives pour pourvoir le poste concerné.

En définitive, il devient de plus en plus difficile pour l'employeur de refuser une demande.

Les experts Sapiendo se tiennent à disposition pour décrypter plus en détail ces évolutions réglementaires et réaliser des simulations concrètes de retraite progressive (pension temporaire, pension définitive...).

Contacts presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr
 Sophie Gauthier : +33 (0) 6 76 04 14 02 - sophie.gauthier@forcemedia.fr

A propos de Sapiendo

SAPIENDO-RETRAITE, plateforme innovante de conseil, d'analyse et de prestations retraite sur-mesure, propose une réelle rupture technologique dans l'accompagnement retraite, de la vérification de la carrière à l'optimisation des droits à la retraite. Son ambition est de permettre, en quelques clics, à tous les Français de toucher le maximum de retraite auquel ils ont droit. La PensionTech SAPIENDO peut se prévaloir aujourd'hui d'être l'offre la plus complète et la plus fiable du marché en termes d'accompagnement retraite. La solution Sapiendo-Retraite a reçu le label Finance innovation 2016 et a été primée par les professionnels du patrimoine "Service le plus innovant" à Patrimonia.